



L.F.F.S. BRABANT FICHE CONSEIL n° 9



S'AFFILIER

MEMBRE AFFILIE LA SAISON PRECEDENTE

➤ SI

- Vous étiez affilié la saison précédente
- Votre club ne vous a pas désaffilié
- Vous ne vous êtes pas désaffilié vous-même

➤ Vous ne **DEVEZ RIEN FAIRE** (aucun document ne doit être fourni)

➤ Vous **RESTEZ AFFILIE** dans votre club pour la saison suivante

MEMBRE NON AFFILIE OU DESAFFILIE


➤ SI

- Vous n'étiez pas affilié la saison précédente
- Votre club vous a désaffilié
- Vous vous êtes désaffilié vous-même

Procédure et documents à fournir

- Remplissez et imprimez le document d'affiliation sur le site lffs.org, rubrique documents
- Remplissez et imprimez le « certificat médical » - ATTENTION : formulaire 2021-2022.
- Annexez une copie recto/verso de votre carte d'identité
- Signez et remettez le tout au CQ (correspondant qualifié) du club de votre choix

PROCEDURE POUR LES CQ

- Se connecter sur la plateforme  via l'identifiant qui vous a été envoyé. Attention ce code est personnel et ne peut être partagé.
- Scannez la CI et le certificat médical séparément
- Compléter les informations :
Prénom : 1^{ère} lettre en majuscule, le reste en minuscules – Nom : tout en majuscules – Adresse : complète avec Rue, Avenue, etc ... en toutes lettres (pas d'abréviations) 1^{ère} lettre de chaque mot en majuscule, le reste en minuscules – N° et bte – Code postal – Ville : en majuscules – exemple Etterbeek et non Bruxelles.
- **Si le club aligne plusieurs équipes veillez à bien indiquer l'équipe dans laquelle le joueur évolue.**
- Ajoutez le scan de la carte d'identité
- Indiquez si le membre est sportif ou non (par défaut), cliquer sur la date du jour et insérez le scan
- Effectuez le paiement de la cotisation
- Dès que vous êtes en possession du nouveau listing, vérifiez si tous vos joueurs y figurent et faites corriger si nécessaire.

ATTENTION

- Une affiliation coûte 23 €, elle doit être versée sur le compte de la LFFS avant l'affiliation (preuve à présenter) :
BE51 3101 2316 8262 de la LFFS Brabant – communication matricule du club - INDISPENSABLE
LES PAIEMENTS CASH NE SONT PAS ACCEPTES
- Une affiliation faite après le 31 mars ne sera effective que la saison suivante

ANCIEN CLUB EN DETTE

- **Dans tous les cas de figure, si son ancien club est en dette, le membre devra avoir payé sa quote-part de cette dette avant toute nouvelle affiliation.**
- **Le montant dû sera augmenté de 5 € pour frais administratifs**
- Compte : **BE51 3101 2316 8262 de la LFFS Brabant**
Communication : matricule ancien club / n° licence / nom du joueur



Les engagés solidaires d'un club en dette ne peuvent quitter celui-ci tant que le montant du n'est pas apuré (entièrement payé).